

Guide de la mobilité étudiante



Guide de la mobilité étudiante.

La **mobilité internationale** désigne les programmes et initiatives qui permettent de poursuivre une partie de ses études ou de réaliser un stage à l'étranger. Cette expérience enrichissante favorise l'acquisition de compétences linguistiques, culturelles et professionnelles. Elle inclut souvent des échanges universitaires, des programmes comme Erasmus+ et des bourses spécifiques qui supportent financièrement les étudiants.

Ces opportunités permettent aux étudiants de s'immerger dans un nouveau système éducatif et de développer un réseau international.

AIDE À LA MOBILITÉ PARCOURSUP

Une aide **cumulable avec d'autres aides** est disponible pour les lycéens boursiers qui ont accepté une offre d'admission via Parcoursup pour une formation en dehors de leur académie de résidence.

Les conditions requises comprennent avoir reçu une bourse de lycée, avoir confirmé un vœu hors académie sur Parcoursup et avoir accepté définitivement cette offre. Les demandes se font auprès du **CROUS** après inscription administrative dans l'établissement d'enseignement supérieur.

Montant en vigueur et démarche : etudiant.gouv.fr/fr/aide-la-mobilite-parcoursup-1447

AIDE À LA MOBILITÉ MASTER

L'aide à la mobilité Master est destinée aux étudiants désirant poursuivre leurs études de master dans une région différente de celle où ils ont obtenu leur licence. Cette aide financière est octroyée aux étudiants acceptés en première année de master et qui déménagent à **plus de 50 kilomètres** de leur domicile ou à **plus d'une heure de trajet**. Ce soutien vise à faciliter l'accès à des formations d'excellence sur tout le territoire et à promouvoir l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur.

Montant en vigueur et démarche : etudiant.gouv.fr/fr/aide-la-mobilite-en-master-1504



ERASMUS+

Erasmus+ est un programme phare de l'Union européenne destiné à soutenir l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport en Europe. Il offre des opportunités de mobilité internationale non seulement aux étudiants, mais aussi aux enseignants, formateurs et jeunes en général. L'une des composantes les plus

connues du programme est le soutien qu'il apporte aux étudiants souhaitant étudier ou effectuer un stage à l'étranger.

Objectifs du programme Erasmus+

- Renforcer les compétences et l'employabilité.
- Moderniser l'éducation, la formation et le travail des jeunes.
- Promouvoir la compréhension interculturelle à travers des échanges enrichissants.
- Soutenir le développement professionnel des enseignants, formateurs et autres personnels du secteur de l'éducation.

Conditions d'éligibilité. Pour bénéficier du programme Erasmus+, vous devez :

- Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur participant au programme Erasmus+.
- Choisir un pays participant au programme pour votre séjour (les 27 pays de l'UE plus d'autres pays associés).
- La durée de la mobilité doit être comprise entre **2 et 12 mois** pour les études et les stages.

Montant et durée de l'aide. Le montant Erasmus+ varie selon le coût de la vie dans le pays de destination, la durée de la mobilité et parfois selon les ressources de l'étudiant. Il est conçu pour aider à couvrir les frais de voyage ainsi que les coûts supplémentaires liés au séjour à l'étranger. Le montant peut également varier en fonction de la disponibilité des fonds de l'UE alloués à chaque pays.



Comment postuler au programme Erasmus+

- **01. Consultez le bureau des relations internationales** — votre premier point de contact doit être le référent à la mobilité.
- **02. Sélection de l'université ou de l'entreprise** — choisissez une institution ou une entreprise dans le pays cible qui a un accord Erasmus+ avec l'école.
- **03. Préparation du dossier** — préparez les documents nécessaires, tels que le contrat d'études pour les périodes d'étude ou le contrat de formation pour les stages, en collaboration avec votre établissement d'origine et l'entité d'accueil.
- **04. Candidature et sélection** — soumettez votre candidature selon les directives de votre université. La sélection est souvent basée sur le mérite académique et la motivation.

Avantages Erasmus+

- **Enrichissement académique et professionnel** : Erasmus+ enrichit votre parcours éducatif en vous proposant de nouvelles approches académiques et en vous offrant des expériences pratiques à travers des stages.

- **Développement personnel** : vivre et étudier dans un autre pays encourage l'autonomie, la maturité et la compréhension interculturelle.
- **Réseau étendu** : vous aurez l'opportunité de construire un réseau international d'amis, de collègues et de professionnels.

En conclusion, Erasmus+ est une excellente opportunité pour vous immerger dans une nouvelle culture, améliorer vos compétences linguistiques et acquérir une expérience internationale précieuse qui sera un atout pour votre future carrière. Si vous êtes intéressé par une expérience à l'étranger, Erasmus+ peut vous offrir le soutien nécessaire pour réaliser ce projet.

Pour aller plus loin : agence.erasmusplus.fr/profils/vous-souhaitez-partir-a-letranger

AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE (AMI)

L'Aide à la mobilité internationale est un soutien financier destiné aux étudiants souhaitant réaliser une partie de leur cursus à l'étranger, dans le cadre d'un échange ou d'un stage international. Cette aide est proposée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et elle vise à faciliter l'accès aux expériences internationales en réduisant les barrières financières qui pourraient empêcher certains étudiants de saisir ces opportunités.

Conditions d'éligibilité. Pour être éligible, vous devez :

- Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français participant au programme.
- Suivre un cursus conduisant à un diplôme national.
- Participer à un programme d'échange ou effectuer un stage international d'une durée **minimum d'un mois**.
- Avoir un projet de mobilité se déroulant dans un pays étranger.
- Démontrer un besoin financier, c'est-à-dire que les ressources financières ne doivent pas être suffisantes pour couvrir les coûts de la mobilité.

Montant et durée de l'aide. Le montant de l'AMI peut varier selon plusieurs facteurs, notamment le pays de destination, la durée du séjour et les ressources de l'étudiant. La bourse peut atteindre plusieurs centaines d'euros par mois et est généralement attribuée pour une période qui ne peut excéder l'année universitaire en cours. La durée maximale du financement est souvent limitée à un an.

Comment postuler à l'aide AMI

- **01. Renseignez-vous auprès de notre référent mobilité** — votre premier point de contact.
- **02. Préparation du dossier** — vous devrez généralement fournir un dossier comprenant votre relevé de notes, un CV, une lettre de motivation expliquant votre projet de mobilité et son importance dans votre parcours académique, ainsi que des preuves de votre besoin financier.
- **03. Dépôt de votre candidature** — soumettez votre dossier au service des relations internationales.
- **04. Sélection** — la sélection des bénéficiaires est généralement faite sur la base de critères académiques et sociaux.

Avantages de l'Aide à la mobilité internationale

- **Accès facilité** : l'AMI rend les séjours à l'étranger plus accessibles, en allégeant le fardeau financier.
- **Expérience enrichissante** : un séjour à l'étranger est une expérience précieuse qui peut enrichir votre CV, améliorer votre maîtrise d'une langue étrangère et vous ouvrir à de nouvelles cultures.
- **Développement personnel et professionnel** : la mobilité internationale est souvent une occasion de développement personnel significatif et peut ouvrir des portes à des opportunités professionnelles internationales.

En résumé, l'Aide à la mobilité internationale est une opportunité fantastique pour vous, étudiants, d'élargir vos horizons académiques et culturels en vous immergeant dans un environnement international, tout en bénéficiant d'un soutien financier pour le faire. Si vous envisagez une expérience à l'étranger, renseignez-vous sur cette aide et les modalités de candidature pour ne pas passer à côté de cette chance.

Pour aller plus loin : etudiant.gouv.fr/fr/bourses-erasmus-et-aide-la-mobilite-internationale-ami-67

DEUX PARTENAIRES

StudiMOVE est une agence de voyages spécialisée dans l'organisation de séjours et d'événements pour jeunes, offrant des expériences uniques autour du monde, comme des week-ends à Londres ou des vacances à Dubaï. Elle propose des voyages groupés adaptés à diverses organisations, comme des associations culturelles ou des comités d'entreprise. En tant que partenaire de notre école, StudiMOVE peut aider à planifier des événements personnalisés pour nos étudiants, garantissant des expériences mémorables à des tarifs attractifs.

studimove.fr

Départ 18-25, soutenu par l'ANCV et le ministère du Tourisme, offre une aide financière pour les vacances des jeunes de 18 à 25 ans à faibles revenus. Pour être éligible, il faut un revenu fiscal de référence inférieur à un plafond par part fiscale et appartenir à certaines catégories : étudiants boursiers, apprentis, ou volontaires en service civique.

Montant, plafond de ressources et démarche :
depart1825.com

WEEK-END
LONDRES
DU 01 AU 03 MARS 24
DEPART VENDREDI SOIR - RETOUR LUNDI MATIN TÔT
2 JOURS / 1 NUIT
PLACES LIMITÉES
199€ ETUDIANT!

NOS PERMANENCES

Nous organisons des **permanences mensuelles** pour discuter des opportunités de mobilité étudiante, sous la direction de **Prospère Woko**, notre référent mobilité. Ces séances se tiennent les **1^{ers} mardis et derniers vendredis du mois, de 13 h à 14 h**, à l'école.

Elles sont conçues pour fournir un espace où les étudiants peuvent obtenir des informations détaillées, poser des questions spécifiques et préparer efficacement leurs démarches pour des études ou stages à l'étranger. C'est l'occasion idéale pour ceux qui envisagent une expérience internationale d'échanger directement avec un spécialiste et de clarifier tous les aspects de leur projet de mobilité.

Vous pouvez retrouver le planning complet des permanences affiché au sein de l'école.



Contactez-nous. Pour toutes vos questions concernant la mobilité internationale, vous pouvez contacter **Prospère Woko**, notre référent mobilité. Il est disponible pour vous guider et vous fournir toutes les informations nécessaires sur les opportunités de mobilité internationale offertes par notre école. N'hésitez pas à le contacter pour obtenir de l'aide dans la planification de vos études ou stages à l'étranger.

p.woko@mantes-school.com · 01 30 63 25 89 · 20 rue du Vieux Pilori, 78200 Mantes-la-Jolie · mantes-school.com

Guide établi à partir des informations publiées par etudiant.gouv.fr, l'agence Erasmus+ France et l'ANCV. Les montants et les conditions des aides évoluent : vérifiez-les sur les sites indiqués, ou demandez-les au référent mobilité.

MANTES SCHOOL OF BUSINESS

SAS au capital de 10 000 € · Siège : 20 rue du Vieux Pilori · Le Campus : 2 rue Armand Cassan — 78200 Mantes-la-Jolie · 948 211 560 R.C.S. Versailles · NDA n° 11 78 87894 78

contact@mantes-school.com · 01 30 63 25 89 · mantes-school.com